

**AMBASSADE DE FRANCE EN TUNISIE  
SERVICE ECONOMIQUE REGIONAL DE TUNIS**

**- Brèves économiques de Tunisie et de Libye -  
Semaine du 22 février au 28 février 2019**

**Tunisie**

- Selon l'Institut National de la Statistique (INS), le secteur des services marchands et celui de l'agriculture et de la pêche demeurent les principaux contributeurs à la croissance économique tunisienne au quatrième trimestre 2018.
- Le Groupe d'Action Financière (GAFI) demande à la Tunisie de soumettre un cinquième rapport sur l'exécution du plan d'action de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme.
- Le déficit commercial s'est accru de +29,4% en janvier 2019 à prix courants et en glissement annuel. En conséquence, le déficit courant atteint un niveau historique de -1,1 milliard de dinars en janvier 2019.
- La Fondation de l'Union Tunisienne de l'Industrie, du Commerce et de l'Artisanat (UTICA) a annoncé le lancement d'une nouvelle plateforme digitale destinée aux investisseurs et entrepreneurs.
- L'Institut National des Statistiques (INS) a annoncé une diminution de 25% de la production de phosphate brut pour l'année 2018 par rapport à 2017.

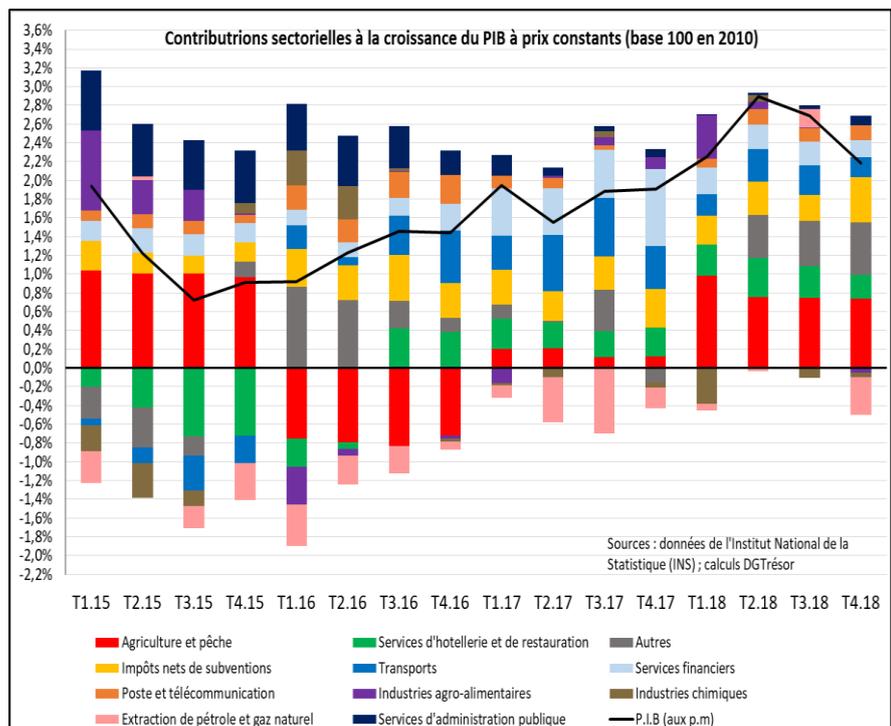
**Libye**

- La Banque Centrale Libyenne va libérer l'allocation de 500\$ par citoyen pour l'année 2018.
- Fayez Sarraj et Mustafa Sanallah s'accordent sur la levée de l'état de force majeure du champ pétrolier Sharara.

**TUNISIE**

- Selon l'Institut National de la Statistique (INS), le secteur des services marchands et celui de l'agriculture et de la pêche demeurent les principaux contributeurs à la croissance économique tunisienne au quatrième trimestre 2018.

Selon les résultats préliminaires des comptes nationaux trimestriels provenant de l'Institut national de la statistique (INS), la croissance du PIB en volume aux prix de l'année précédente a atteint +2,2% en glissement annuel (g.a.) au quatrième trimestre 2018 (T4 2018), contre +2,8% en g.a. au T3 2018. En analysant les contributions sectorielles à la croissance du PIB (à prix constants, base 100 en 2010), il apparaît que les services marchands, même s'ils contribuent de façon moindre à la croissance qu'au T3 2018, demeurent les principaux contributeurs<sup>1</sup> à la croissance économique au T4 2018 (1,24 point de pourcentage (pp), sur une croissance globale du PIB de +2,2% en g.a., contre 1,42 pp au T3 2018, sur une croissance globale du PIB de +2,7% en g.a.). Il s'agit essentiellement des services marchands du secteur de l'hôtellerie et de la restauration (0,26 pp au T4 2018, contre 0,34 pp au T3), des transports (0,22 pp au T4 2018, contre 0,31 pp au T3) et enfin des services financiers (0,18 points de croissance au T4 2018, contre 0,25 pp au T3). De plus, le secteur de l'agriculture et de la pêche contribue fortement à la croissance économique au T4 2018 (0,74 pp au T4 2018, contre 0,75 pp au T3). En revanche, avec la chute de la production de pétrole brut (3,3 millions de barils au T4 2018, contre 3,7 millions de barils sur la même période de 2017), le secteur des extractions de pétrole et gaz naturel a fortement contribué au fléchissement de la croissance du PIB national au T4 2018 (-0,4 pp au T4 2018, contre +0,2 au T3).



*In fine*, sur l'ensemble de l'année 2018, et en dépit de ce fléchissement au dernier trimestre, la Tunisie a confirmé la reprise de l'activité économique en enregistrant une croissance de +2,5% en g.a., contre +1,9% en g.a. en 2017. Ce rebond est principalement attribuable à une meilleure saison oléicole en 2018 (selon le Ministère de l'agriculture, la production d'olives à huile durant la campagne 2017-2018 aurait atteint 1,6 M de tonnes, contre 500 mille tonne pour la campagne 2016-2017), qui a permis au secteur de l'agriculture et de la pêche de contribuer à raison de 0,81 pp à la croissance globale de 2018 (après +0,16 pp en 2017 et -0,78 pp en 2016). Le secteur des services marchands a été celui qui a contribué le plus à la croissance globale de l'année 2018 (+1,39 pp en 2018, contre +1,88 pp en 2017). Une forte contribution attribuable en partie due au secteur des services d'hôtellerie et de restauration, porté par le rebond du tourisme (+0,33 pp en 2018, contre +0,29 pp en 2017). En revanche, le secteur industriel, à l'exception de la branche des industries agro-alimentaires, a contribué (légèrement) négativement à la croissance (-0,04 pp pour les industries manufacturières (industries agro-alimentaires exclues) en 2018, contre +0,03 pp en 2017, et -0,09 pp pour les industries non manufacturières, contre -0,36 pp en 2017). Cette contribution négative est principalement imputable à la baisse de la production dans le secteur des mines, phosphates et dérivés et celui de l'extraction de pétrole et gaz naturel.

<sup>1</sup> Les contributions sectorielles à la croissance du PIB sont calculées par le SER de Tunis, en pondérant par l'importance relative de chaque secteur d'activité dans le PIB national. Il convient de préciser que des écarts marginaux peuvent apparaître entre les chiffres de croissance de PIB pris en référence par la presse tunisienne à partir d'éléments extraits des publications de l'INS, et ceux - également publiés par l'INS - que nous utilisons pour obtenir les contributions sectorielles à la croissance du PIB. En effet, les chiffres relayés par la presse tunisienne sont obtenus à partir de l'évolution du PIB en volume aux prix de l'année précédente ; et nous faisons nos calculs à partir de l'évolution du PIB en volume aux prix de l'année 2010.

- *Le Groupe d'Action Financière (GAFI) demande à la Tunisie de soumettre un cinquième rapport sur l'exécution du plan d'action de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme.*

Le Groupe d'Action Financière (GAFI) a tenu son Assemblée Générale à Paris du 17 au 22 février 2019, au cours de laquelle il a examiné le Plan d'action de la Tunisie pour remédier aux faiblesses du système national de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme (LBC/FT), qui avait été adopté en novembre 2017. Dans [un communiqué](#) publié le 22 février 2019, le GAFI fait savoir qu'il a pris acte des mesures mises en place par la Tunisie pour améliorer le système de LBC/FT. Il s'agit notamment de la loi n° 52/2018 du 29 octobre 2018 sur le registre national des entreprises, de la loi fondamentale n°9 de 2019 du 23 janvier 2019 et de l'arrêté gouvernemental n°72 du 1er février 2019 relatif à la mise en œuvre des résolutions du Conseil de sécurité sur le gel des fonds des terroristes, la lutte contre le financement de la prolifération des armes. Toutefois, ces deux derniers textes ayant été publiés très récemment, les experts du GAFI n'ont pas été en mesure de « contrôler de manière adéquate et complète la conformité de ces textes avec les normes internationales et de veiller à ce que les autorités tunisiennes compétentes participent activement à la mise en œuvre effective de ces textes ». Ainsi, le GAFI a demandé à la Tunisie de soumettre un cinquième rapport sur la mise en œuvre du Plan d'action, au plus tard au cours du mois d'avril 2019, et de continuer à travailler à la mise en œuvre de son plan d'action pour remédier à ses carences stratégiques. Selon le GAFI, la Tunisie doit ainsi : (i) apporter la preuve que les avocats, les notaires et les experts comptables sont désormais en mesure de respecter leurs obligations en matière de LBC/FT. (ii) confirmer l'entrée en vigueur du système de registre national des entreprises et s'assurer que les informations qu'il contient soit exactes et précises, et qu'elles soient transmises aux autorités compétentes. (iii) démontrer que son dispositif de lutte contre financement du terrorisme est efficace, en particulier en ce qui concerne les professions non financières, et qu'il surveille de manière appropriée le secteur associatif. (iv) s'assurer de la mise en œuvre du régime de sanctions financières ciblées liées au financement du terrorisme, objet du décret gouvernemental n°72 du 1er février 2019.

- *Le déficit commercial s'est accru de +29,4% en janvier 2019 à prix courants et en glissement annuel. En conséquence, le déficit courant atteint un niveau historique de -1,1 milliard de dinars en janvier 2019.*

Selon [les dernières données publiées par l'Institut national de la statistique \(INS\)](#), le déficit commercial sur le mois de janvier 2019 a progressé de +29,4% en glissement annuel, alors qu'il s'était réduit de -0,7% en janvier 2018. Ainsi, il s'élevait à 1,6 Md TND (0,46 Md EUR) en janvier 2019, contre 1,2 Mds TND (0,41 Md EUR) en janvier 2018. En effet, la hausse des exportations en valeur (+21,9% sur le mois de janvier 2019 en g.a. à 3,8 Mds TND, contre +38,9% un an auparavant) est inférieure à celle des importations en valeur (+24% à 5,4 Mds TND, contre +25% un an auparavant). La progression des exportations en valeur a été favorisée par la poursuite de la dépréciation du dinar (-16,4% face à l'euro en g.a.), mais elle semble principalement liée à un effet-prix puisque les exportations en volume ont diminué de -0,6% en janvier 2019 en g.a. (contre +16,6% en janvier 2018 en g.a.). D'un autre côté, les importations en volume ont progressé (+4,7% en janvier 2019, contre +2,9% en janvier 2018). Sur le plan sectoriel : i/ les exportations en valeur du secteur des industries électriques ce se sont à nouveau fortement accrues (+32,6% sur la période considérée), redevenant ainsi le premier secteur exportateur de Tunisie pour le mois de janvier 2019 (25,8% des exportations totales en janvier 2019). ii/ la hausse des importations porte la marque d'une accélération quasi-généralisée dans tous les secteurs de l'économie. iii/ La progression des importations totales s'explique en partie par la hausse des importations de produits énergétiques (+26,6% en janvier 2019 en g.a.). En conséquence, le déficit énergétique, qui s'élevait à 467 M TND en janvier 2019 (contre 358 M TND en janvier 2018), soit 30% du déficit de la balance commerciale. Sur le plan bilatéral, le déficit commercial de la Tunisie en valeur est lié principalement aux échanges avec la Chine (-507 M TND), la Turquie (-250 M TND), l'Algérie (-168 M TND), la Russie (-155 M TND) et enfin l'Italie (-95,4 M TND). A contrario, la Tunisie enregistre un excédent commercial vis-à-vis de la France (+319,5 M TND), de la Libye (+88 M TND) et du Maroc (+39 M TND).

De plus, [la Banque Centrale de Tunisienne \(BCT\) a publié les chiffres du déficit courant pour le mois de janvier](#). Si le solde de la balance des services, des revenus des facteurs et des transferts courants est positif à +143 M TND en janvier 2019 (contre +88 M TND en janvier 2018), il a compensé qu'en petite partie le déficit commercial. *In fine*, le déficit courant a atteint un niveau historique de 1,129 M TND en janvier 2019 (contre 885 M TND en janvier 2018).

- *La Fondation de l'Union Tunisienne de l'Industrie, du Commerce et de l'Artisanat (UTICA) a annoncé le lancement d'une nouvelle plateforme digitale destinée aux investisseurs et entrepreneurs.*

Le 26 février 2019, la Fondation de l'Union tunisienne de l'Industrie, du Commerce et de l'Artisanat (UTICA) a annoncé la mise en place de la plateforme digitale «UTICARE» destinée à résoudre, via une mobilisation du secteur privé et des autorités tunisiennes, les difficultés rencontrées par les investisseurs et entrepreneurs dans le pays. Ce nouveau programme a été lancé en marge de la cérémonie de clôture du projet de l'UE «Le patronat au service de l'intégration économique de la diaspora» réalisé dans le cadre du programme LEMMA Invest mené par Expertise France et financé par l'Union Européenne à hauteur de 5 millions d'euros.

- *L'Institut National des Statistiques (INS) a annoncé une diminution de 25% de la production de phosphate brut pour l'année 2018 par rapport à 2017.*

[Selon l'Institut National des Statistiques \(INS\)](#), la Compagnie des Phosphates de Gafsa (CPG) a extrait 3,3M de tonnes de phosphate brut en 2018 (contre 4,42 millions de tonnes en 2017). Une diminution de 25% attribuable aux mouvements de grèves et de blocages ayant eu lieu dans la région minière de Gafsa au premier semestre 2018 ; entraînant plusieurs interruptions d'activité. A noter également que la Tunisie était en 2010, avec une production de près de 8 millions de tonnes, le 5ème producteur mondial de phosphate (derrière la Chine, les États-Unis, le Maroc et la Russie).

## LIBYE

- *La Banque Centrale Libyenne va libérer l'allocation de 500\$ par citoyen pour l'année 2018.*

Le retard serait dû à une fraude importante à la carte d'identité. Tout Libyen possédant une carte d'identité est éligible à cette nouvelle allocation qui vient doubler les allocations existantes.

- *Fayez Sarraj et Mustafa Sanallah s'accordent sur la levée de l'état de force majeure du champ pétrolier Sharara.*

Le Premier ministre de la République arabe libyenne, M. Fayez Sarraj, et le directeur de la compagnie nationale libyenne de pétrole (NOC), M. Mustafa Sanallah, ce sont accordés sur la levée de l'état de force majeure du champ pétrolier Sharara, sous condition que « tous les civils/miliciens armés sur place quittent les lieux », et avec la mise en place de la part de la NOC d'arrangements sécuritaires garantissant la protection des travailleurs. Le plus grand site pétrolier de Libye reste donc fermé à ce stade.

*Le Service Économique Régional s'efforce de diffuser des informations exactes et actualisées, et corriger, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication*